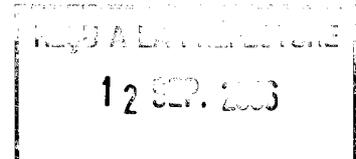


Service instructeur  
Direction de la Solidarité

N° 9e/25-06

Service consulté



**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES**  
**Action mise en œuvre par le collège Molière de Colmar : BRUNDIBAR**

Résumé : *La Commission Permanente du Conseil Général a donné le 21 Janvier 2005 un accord pour le financement du projet présenté par le Collège Molière de Colmar d'un montant de 2 151 € portant sur l'année scolaire 2005/2006.*

*L'opération n'ayant pris fin qu'à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2006, il est proposé d'autoriser une nouvelle fois, pour l'action présentée, le versement du financement correspondant au collège porteur du projet.*

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2005, un crédit de 2 151 € a été voté pour l'action BRUNDIBAR présentée par le Collège Molière de Colmar, portant sur l'année scolaire 2005/2006 (la synthèse de ce rapport figure en annexe).

Le projet mené par le collège Molière de Colmar a débuté en 2005 et n'a pris fin qu'au printemps 2006.

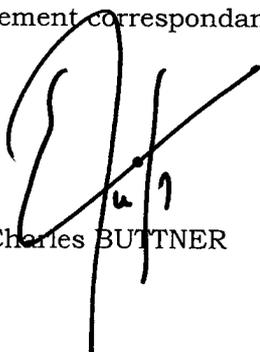
Les crédits accordés en 2005 au titre de cette action n'ont pas été utilisés avant la clôture de l'exercice comptable, et de ce fait sont devenus caducs en 2006.

Par conséquent, il est proposé d'accorder une subvention de 2 151 € au collège Molière de Colmar pour cette action.

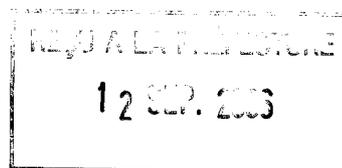
Les crédits sont disponibles sur le chapitre 65, nature 65737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser le financement correspondant, soit 2 151 € au Collège Molière de Colmar.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



## Cellule Technique du 22 novembre 2004

<b>Porteur</b>	Collège MOLIERE - COLMAR												
<b>Intitulé</b>	BRUNDIBAR												
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège, classé en ZEP, a prévu d'aborder selon l'axe « Etudier et Vivre ensemble » du projet d'établissement, les questions du racisme, de l'antisémitisme, de la tolérance (<i>et plus précisément de la tolérance religieuse</i>).</p> <p>Envisagée suite aux événements récents survenus dans différents cimetières (profanations), la présente action a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévenir les phénomènes de rejet ou de cloisonnement,</li> <li>- choisir un objectif précis pour une classe donnée et l'appliquer à tout le collège, voire au-delà (<i>écoles primaires, familles des élèves, quartier</i>)</li> </ul>												
<b>Contenu de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Novembre 2004</b> : démarrage de l'action avec les élèves d'une classe de 4<sup>ème</sup>, qui assisteront en :</li> <li>- <b>Décembre 2004</b>, à Fribourg-en-Brigau, au spectacle BRUNDIBAR (Opéra de Hans KRASA, créé pour les enfants d'un orphelinat juif à Prague en 1941, puis joué par les enfants du camp de concentration de Terezin).</li> <li>- <b>6 et 7 janvier 2005</b> : voyage à Paris, avec ces mêmes élèves de classe de 4<sup>ème</sup> pour visiter l'exposition « Le III<sup>ème</sup> Reich et la Musique » et participer à deux ateliers (« Stéréotypes et préjugés » et « Juifs et Musulmans, des origines communes ») organisés par le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme,</li> <li>- <b>Printemps 2005</b> : montage, avec la même classe, et en collaboration avec l'Ecole Nationale de Musique de Colmar et l'Atelier du Rhin, du spectacle BRUNDIBAR.</li> <li>- <b>Année scolaire 2005-2006</b> (jusqu'au printemps 2006) : il est prévu, avec les élèves, passés alors en classe de 3<sup>ème</sup> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation d'une exposition au collège pour rendre compte de leur participation aux ateliers du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris,</li> <li>- la présentation de leur spectacle à l'ensemble du collège, puis sur le quartier,</li> <li>- la création d'un site internet.</li> </ul> </li> </ul>												
<b>Intervenants</b>	Professeur d'Education Musicale et de Chant Choral du collège												
<b>Durée de l'action</b>	De novembre 2004 au printemps 2006												
<b>Public</b>	L'action concernera, en 2004-2005, les élèves d'une classe de 4 <sup>ème</sup> , puis en 2005-2006, les mêmes élèves, passés alors en classe de 3 <sup>ème</sup> .												
<b>Partenaires</b>	- Ecole Nationale de Musique de Colmar, - Atelier du Rhin												
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>2 671 euros correspondant :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Coût du voyage en bus jusqu'à Fribourg :</td> <td style="text-align: right;">560 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Prix des billets d'entrée au spectacle :</td> <td style="text-align: right;">211 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Coût du voyage en train à Paris :</td> <td style="text-align: right;">771 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Coût de tickets de métro :</td> <td style="text-align: right;">16 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Hébergement à Paris :</td> <td style="text-align: right;">841 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Prix des billets d'entrée à l'exposition et au musée :</td> <td style="text-align: right;">272 €.</td> </tr> </table> <p>La subvention sollicitée au titre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires s'élève à 2 151 euros. Un montage financier permet la prise en charge du complément par le collège (<i>au titre du crédit ZEP</i>) et l'OCCE (<i>Office Central de la Coopération à l'Ecole</i>)</p>	- Coût du voyage en bus jusqu'à Fribourg :	560 €	- Prix des billets d'entrée au spectacle :	211 €	- Coût du voyage en train à Paris :	771 €	- Coût de tickets de métro :	16 €	- Hébergement à Paris :	841 €	- Prix des billets d'entrée à l'exposition et au musée :	272 €.
- Coût du voyage en bus jusqu'à Fribourg :	560 €												
- Prix des billets d'entrée au spectacle :	211 €												
- Coût du voyage en train à Paris :	771 €												
- Coût de tickets de métro :	16 €												
- Hébergement à Paris :	841 €												
- Prix des billets d'entrée à l'exposition et au musée :	272 €.												

**Conclusions, avis de la Cellule Technique :** Avis favorable